

MAÎTRISER LA RÉPONSE ÉLECTRONIQUE AUX MARCHÉS PUBLICS (webinaire)

**La réponse électronique est obligatoire depuis 2018.
Être bien préparé est indispensable pour la réussite de vos réponses !**

OBJECTIFS

- Maîtriser les règles de la dématérialisation
- Mettre en place une organisation performante
- S'entraîner à répondre à un appel d'offres par voie électronique
- Réussir ses réponses électroniques

LES RAISONS DE SE FORMER

- Réponse obligatoire depuis octobre 2018
- Ce mode de réponse peut déjà vous être imposé
- Permet de diviser par deux le temps administratif
- Éviter les erreurs dans la procédure de dépôt afin d'éviter d'être rejeté

PÉDAGOGIE

- Parcours 7 heures « Transformation des formations en présentielle » pour assurer et maintenir la compétence des salariés
- Solution de formation à distance qui a déjà été testée et qui a fait ses preuves

POUR ALLER PLUS LOIN

- Formation Performance Administrative
- Formation Pratico-Juridique des Marchés Publics

PROGRAMME

Accueil et tour de table

La dématérialisation des marchés publics

- Schéma du processus de la dématérialisation (acteurs, actions, intérêts)
- Les avantages de cette solution
- Analyse de RC (partie réponse électronique)
- Procédure simplifiée (MPS)

Le Certificat de Signature électronique (CSE)

- Principe et règles d'utilisation du CSE
- Utiliser un CSE pour répondre aux appels d'offres (exercice pratique)
- Utiliser les logiciels de signature pour signer les fichiers offline

LES + DE LA FORMATION

- 2 X 1h30 de formation dans la même journée
- Auto-formation 2h30 sur notre plateforme E-learning
- 1h30 suivi
Chaque stagiaire dispose d'un accès à notre plateforme avec des vidéos et des quizz
Il dispose de 7 jours pour effectuer les exercices.
- A la date le groupe fixe un rendez-vous personnalisé, un consultant répond à toutes les questions.
- Tous les stagiaires bénéficient de la HOTLINE ODIALIS

POURQUOI CETTE FORMATION ? PERSONNES CONCERNÉES

- Personnes en charge de la préparation des dossiers de marchés publics.
- Personnes en charge d'organiser la mise en place de la dématérialisation dans l'entreprise

Détails de cette formation

Tarif

350 € HT/participant membre UNGE

Durée

7 heures

Remise sur cotisation UNGE N+1 :

30€HT/participant/jour

Organisme de formation :

ODIALIS

contact@odialis.fr - www.odialis.fr

Tél. : 09 81 06 53 70